



Coffre-fort dans le domicile conjugal / divorce

Par sophie9966

Bonjour,

Mon mari souhaite divorcer et a changé les codes des 4 coffres-forts dans notre domicile conjugal (qui lui appartient - acquis avant notre mariage-)

A-t-il le droit de ne pas me communiquer les nouveaux codes

Bien cordialement

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ces coffres contiennent-ils des objets qui vous appartiennent ?

Par sophie9966

non mais nous sommes en pleine procédure de divorce et je ne sais pas ce qu'il y a dedans

Par yapasdequoi

Alors demandez conseil à votre avocat.

A priori vous n'avez aucun droit sur le contenu de ces coffres dont votre mari est seul détenteur des codes.

Par sophie9966

je vous remercie pour votre réponse

Je pense aussi que je n'ai aucun droit sur ses coffres